

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
-----

Union - Discipline – Travail  
-----

## **COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**, a procédé, ce mercredi 06 janvier 2016, à la signature d'un décret mettant fin aux fonctions du Premier Ministre et à celles des Membres du Gouvernement.

Le Président de la République adresse ses félicitations et ses remerciements au Premier Ministre Daniel Kablan Duncan pour son action à la tête du Gouvernement ainsi qu'aux Membres du Gouvernement pour la bonne conduite des dossiers relevant de leurs départements ministériels respectifs.

Le Président de la République a, en outre, procédé à la signature d'un décret portant nomination de Monsieur **Daniel Kablan Duncan** en qualité de Premier Ministre, Chef du Gouvernement et l'a instruit de lui proposer, dans les meilleurs délais, un nouveau Gouvernement.

En attendant la mise en place de ce nouveau Gouvernement, les Membres du Gouvernement sortant sont chargés d'expédier les affaires courantes.

**Fait à Abidjan, le 06 janvier 2016**

**Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de  
la Présidence de la République**

**Amadou Gon COULIBALY**